FRC3 f 19192 A

Lambeth

Cm
folio
Frc
26866

Paris, le 17 août de l'an second de la liberté des François.

MESSIEURS,

C'est avec la plus grande confiance que nous vous envoyons l'adresse que nous avons fait présenter à l'assemblée nationale, le 12 juillet, à la séance du soir, et qui a été renvoyée au comité de féodalité, pour en faire le rapport incessamment.

Une classe nombreuse de citoyens, les puînés, les fils de famille, gémissent, depuis plusieurs siècles, opprimés par les abus et les préjugés les plus barbares. Ils sont privés de leurs droits les plus chers, qu'ils réclament, enfin, au nom de la nature outragée, de la justice et de la raison.

Leur cause est celle de la patrie et des mœurs. A ce titre, ils sont bien sûrs d'avoir pour appui les amis d'une constitution, que la monstrueuse inégalité et le pouvoir arbitraire que nous attaquons, pourroient, seuls, renverser, par leur influence pernicieuse.

Vrais patriotes, vous sacrifierez donc votre intérêt particulier au grand intérêt général. Tout nous promet, de votre part, courage soutenu, zèle actif à lever les obstacles que ne manqueront pas d'opposer les ennemis du bien public au succès de nos vœux les plus ardens.

Vous préparerez l'opinion par de sages écrits. Vous éclairerez des pères, des fils aînés, qu'une longue erreur peut égarer. Vous ne perdrez pas de vue, que le décret que nous sollicitons de la justice de l'assemblée, armera plusieurs millions de zélés défenseurs, dans un moment où de perfides et

THE NEWBERRY
LIBRARY

fL

sourdes manœuvres menacent la liberté publique d'une irruption d'esclaves étrangers.

Nous vous invitons à coopérer efficacement au but que nous nous proposons, en nous faisant passer, *franc de port*, vos observations et vos adresses à l'assemblée nationale. Vous pouvez compter sur nos démarches les plus actives auprès du corps constituant. C'est par ce concours d'efforts, cette réunion de moyens, cet heureux accord de sentimens, que notre triomphe est assuré.

Recevez l'assurance de la plus intime fraternité.

F. LANTHENAS, *D. M. Président.*

P. J. VIAUD, *avocat au parlement, secrétaire de la Société des* amis de l'union et de l'égalité dans les familles, *rue Haute-Feuille, n°.* 22.

N. B. Cette Société se réunit tous les jeudis à quatre heures et demi. Elle invite tous ceux qui s'intéressent à ses succès, de venir coopérer à ses travaux.